

**Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle des délégués.
Salle de conférence SEPS, Maillefer 35. Lausanne
Lundi 5 mars 2012, 19h30**

Présidence Denis Perrin

Clubs présents :

- Marsouins Aigle
- Lausanne Natation
- Montreux-Natation
- Morges-Natation
- Cercle des nageurs de Nyon
- Pully-Natation
- Renens-Natation
- Riviera Waterpolo
- Vevey-Natation
- Cercle des nageurs de Nyon

Clubs excusés :

- Avenches-Natation
- Echallens-Natation
- Rolle-Natation

Clubs absents :

- Payerne-Natation
- Leysin-Natation

Invités présents :

- M. Marco Astolfi, président de la fondation « fonds du sports »
- M. Henri Reymond membre d'honneur de la FSN
- M. Marcel Parietti délégué aux sports associatifs
- M. Vincent Pecllet, cellule vaudoise de Cool and Clean
- Mme Dany Sollero, swimsports.ch
- M. Raphaël Durgnat, délégué de la SSS section riviera
- M. Denis Jaccard, membre d'honneur ACVN
- M. Laurent Ballif, membre d'honneur ACVN

Invités excusés :

- M. André Martin, membre d'honneur ACVN

L'assemblée a été convoquée dans les délais et conformément aux statuts

Le président salue les clubs présents ainsi que les membres d'honneur de même que les invités mentionné plus haut. Il déclare l'assemblée générale 2012 de l'ACVN ouverte.

Le président propose de passer directement à l'ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 7 mars 2011

Le Procès-Verbal daté du 11 mai 2011, a été envoyé aux clubs la semaine suivante, il n'a pas fait l'objet de remarques. De ce fait, le PV est considéré comme approuvé.

2. Admissions, démissions, mutations

L'ACVN regroupe 17 clubs représentant 25 branches sportives. Leysin est en difficulté, car il est pour l'instant sans comité. Des pour-parlés sont en cours pour raviver ce club.

Comme en 2010, il est toujours intéressant de constater que la natation vaudoise est n° 1 en nombre de licences au niveau romand avec 819 licences. C'est une progression de 61 licences. En termes de pourcentage, cela représente 12,8% sur le plan national et 40% sur le plan romand. Ceci est représentatif du dynamisme des clubs.

Nous vous recommandons encore de nous annoncer la composition de vos comités, les coordonnées du site ainsi qu'une adresse fiable de courrier électronique et tout changement d'activité dans vos clubs. Ceci afin de mettre à jour notre site et également notre base de données.

3. Communications du comité

Notre rôle est également de soutenir la formation, ce que nous faisons sous forme de subventions mais aussi en mettant des équipements techniques à la disposition des clubs. Il en va du matériel de chronométrage et du matériel pour les juges de la synchro. Ses équipements tournent dans les clubs sous la bonne garde de chacun d'entre vous.

En termes de formation, nous avons soutenu :

- 23 nouveaux moniteurs J&S et Kids
- 68 cours de recyclage
- 61 cours de juges synchro
- 18 cours divers de backoffice, CIM etc...

Il est important de relever que nous avons indemnisé à 100% 4 arbitres de water-polo car la relève fait encore cruellement défaut.

Le système ARES a été utilisé 22 fois pour un total de 59 jours. Ce matériel, soigneusement entreposé dans notre local à la piscine de Vevey est entretenu par René Fumeaux.

Nous espérons que vous allez régulièrement sur notre site et que vous avez constaté sa nouvelle présentation plus sobre et en particulier le renouvellement des pages des clubs. Vous pouvez télécharger notre bandeau, en couleur ou en noir et blanc ainsi que celui du fonds du sport. Il est très important que vous placiez ces logos dans vos publications lors des compétitions afin de véhiculer l'image de vos partenaires.

Nos partenaires ainsi que les médias visitent régulièrement le site. Il est donc dans notre intérêt de publier de bons articles et d'y présenter de bonnes photos.

En préambule aux comptes, nous vous signalons que vous avez bénéficié directement pour l'organisation de vos manifestations ainsi que pour l'acquisition d'équipements ou autre la somme de Fr. 20'910.- du Fonds du Sport.

Dans ce même contexte, sachez que le soutien des clubs élités en sport individuel est supprimé. Toutefois, l'ACVN reste votre principal partenaire pour tout autre projet d'envergure.

Le président rappelle l'importance du Fonds du Sport en matière de subvention, à qui vous pouvez soumettre vos demandes.

M. Parietti, ajoute qu'il est nécessaire de faire les demandes assez tôt surtout pour les grands événements comme des championnats suisses.

4. Rapport du président

Le comité au complet s'est réuni à 4 reprises, en plus, 6 rencontres avec le secrétaire d'une part et le trésorier d'autre part. Ces comités permettent de gérer vos demandes de subventions, de planifier la mise à disposition du matériel de chronométrage et d'élaborer ou compléter nos critères d'indemnité de façon à avoir une parfaite gestion financière de l'association. La bonne marche du site et les réponses aux courriers de nos partenaires complètent les ordres du jour.

A maintes occasions j'ai représenté l'ACVN: assemblée des délégués de la FSN, assemblée de la région romande et ses branches techniques. Participation à la remise des mérites sportifs. Rencontre avec nos partenaires du Fonds du sport ou J+S, Panathlon club Lausanne ainsi que présence à diverses conférences.

Avec plaisir j'ai suivi l'organisation de vos compétitions, principalement comme spectateur, il faut bien dire. J'ai toujours répondu, dans la mesure de mes disponibilités, à vos invitations d'assemblée générale.

Je vous remercie pour l'activité que vous déployez dans vos clubs respectifs et vous prie de transmettre mes encouragements à vos compétiteurs mais aussi à vos comités respectifs.

5. Rapport du trésorier, présentation des comptes 2011

L'exercice 2011 se termine par un bénéfice de Fr. 3'172.90

Henri Reymond s'étonne de voir le terme « sponsoring » dans les comptes. En effet, la somme de Fr. 200.- n'est pas, à son avis, assez grande pour pouvoir prétendre au terme « sponsoring »

Le trésorier propose de renommer cette rubrique en « remise sur facture »

M. Volet demande si les subventions pour les Jeux olympiques sont versées directement aux nageurs ou au club.

Denis Perrin lui répond que l'ACVN ne traite pas directement avec les nageurs et c'est donc au club que la subvention est versée.

Pour les demandes de subventions pour des grands événements comme les championnats suisses, les clubs présentent un budget à l'ACVN et le comité décide du montant de la subvention.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs des comptes étaient Riviera-Waterpolo et Renens-Natation

Les vérificateurs proposent à l'assemblée d'approuver les comptes et de donner décharge au comité.

7. Adoption des comptes et décharge au comité, présentation et approbation du budget 2012

Dans un premier temps les comptes sont approuvés par acclamation. Puis, aussi par acclamation, décharge est donnée.

Le trésorier présente le budget 2012

8. Nomination des vérificateurs des comptes

Riviera Waterpolo et Renens-Natation continue à fonctionner encore une année car ils ont été nommés lors de l'assemblée générale de 2011.

9. Honorariat

Pamela Fischer, nageuse de natation synchronisée a été récompensée lors de l'assemblée pour son titre de meilleure sportive vaudoise décerné lors des mérites sportifs vaudois en novembre dernier.

Le cercle des nageurs de Nyon fête cette année ses 100 ans.

10. Divers

Championnat vaudois

Championnat vaudois 2012 : 8 & 9 décembre 2012

Thierry Roux demande s'il est possible d'inscrire les nageurs à 6 nages maximum au lieu de 5 actuellement.

René Fumeaux lui répond que le concours risque d'être plus long et de repousser la fin du programme de synchro plus tard le soir.

Henri Raymond propose de faire le tournoi de waterpolo le vendredi soir et faire la finale le samedi matin pour gagner un peu de temps.

Denis Perrin, lui répond que ce ne serait plus la philosophie du championnat vaudois.

Possibilité de mettre peut-être une course de plus le dimanche et ne rien changer au samedi.

René Fumeaux demande aux entraîneurs présents si ils seraient d'accord pour faire une simulation de programme et de voir ainsi si il est possible ou non de faire ce changement.

Les entraîneurs sont d'accord, René fera une simulation.

Rappel des critères pour bénéficier d'une subvention

- Etre présent à l'assemblée générale de l'A.C.V.N.
- Participer au championnat vaudois dans une des 4 disciplines

Cadre vaudois

Thierry Roux nous présente le week-end du cadre vaudois qui se tiendra le week-end du 10 et 11 mars 2012

L'assemblée demande un retour sur ce week-end.

Fonds du sport

M. Astolfi, président du conseil de fondation du fonds du sport vaudois nous présente l'activité du fonds du sport

Denis Perrin précise que cette année une nouvelle évaluation du montant de la subvention sera faite pour la période 2013-2017. Les clubs seront sollicités pour l'élaboration de cette enquête.

⇒ www.fondsdusportvaudois.ch

Cool & clean

M. Péclet nous présente le programme cool & clean

⇒ www.coolandclean.ch

Swimsport

Parole est donnée à Dany Sollero qui nous informe des derniers projets.

⇒ www.swimsports.ch

SSS

Parole est donnée à Raphaël Durnat qui nous informe de la complexité des différents modules de cours de formations.

⇒ www.sss.ch

Assemblée des présidents des associations sportives vaudoise

Cette année, l'ACVN se présentera aux autres associations, cette assemblée, se déroulera le 8 novembre 2012 à la salle de l'œuf de la police cantonale à Lausanne.

Fin de la partie statutaire : 21h40

A.C.V.N.
le secrétaire
Joël Dufour

Lausanne, le 5 avril 2012